

L'emploi

Je pense que nous du caucus du Québec, de ce côté-ci du gouvernement, nous n'avons pas du tout à être gênés de la présence et de l'activité du gouvernement fédéral au Québec. D'autre part, sur 6,000 personnes bénéficiant du programme fédéral d'emploi destiné aux personnes défavorisées, il y en a 2,500 qui vont être dans la province de Québec, monsieur le président. On peut continuer encore avec le Programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE) qui permettra à 954 Québécois de trouver un travail revalorisant. Je vais continuer, monsieur le président. Cela devient peut-être un peu exaspérant pour les députés de l'opposition de se faire donner des renseignements, c'est peut-être même un peu lourd de citer des statistiques, mais c'est important pour les gens du gouvernement de citer les vraies statistiques et d'informer la population.

● (1710)

Monsieur le président, plusieurs programmes de création d'emplois pour les étudiants, mis sur pied par les ministères de l'Emploi et de l'Immigration et de la Défense nationale, vont faire obtenir cette année 10,412 emplois à des jeunes Québécois. C'est encore une mesure très concrète, monsieur le président. Au cours de l'été prochain, le nombre de jeunes Canadiens bénéficiant du volet communautaire à ce niveau considérable dépasse 43,000 pour tout le pays et le Québec obtient encore 10,000 emplois. Je pourrais aussi mentionner plusieurs autres programmes, mais je m'en tiendrai à un seul, celui de l'emploi pour les innovations technologiques, qui vaudra cette année 800 emplois au Canada dont tout près de 300 pour la province de Québec. Cela c'est de l'action, monsieur le président. N'ignorons pas non plus, le rôle crucial que jouent en faveur de notre population et surtout de nos jeunes les programmes de formation d'emplois par lesquels cette année seulement le gouvernement fédéral dépensera plus de 880 millions de dollars. Dans la province de Québec, ces programmes financés par Ottawa profitent cette année au total à 66,000 travailleurs dont 45,154 suivent des cours en institution et 19,791 par le biais de l'industrie, pour ne mentionner que les secteurs principaux.

Je pourrais aussi citer le programme de formation, et je vois mon collègue l'honorable député de Manicouagan (M. Maltais) qui me donne l'exemple de la Iron Ore. On peut parler de l'Iron Ore, on peut parler de Sorel, on peut parler maintenant de Montmagny-L'Islet. Je pense que cela a été des actions concrètes du gouvernement par les ministères de l'Emploi et de l'Immigration, de l'Industrie et du Commerce, et de tous les autres intervenants. C'est des chiffres intéressants, monsieur le président. Incidemment, ces statistiques démontrent clairement que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a raison quand il préconise dans son nouveau programme destiné à assurer aux travailleurs canadiens une meilleure formation pour les années 1980 une modification de l'éventail des cours de façon à orienter davantage les stagiaires dans des disciplines où les offres d'emplois sont plus nombreuses et aussi où les traitements sont plus intéressants.

Je parlais tout à l'heure des 44,850 emplois offerts au Québec par les programmes fédéraux, mais à la vérité, comme il arrive parfois, ces emplois sont successivement occupés par plusieurs personnes. Le nombre des bénéficiaires au Québec cette année sera de 52,400 personnes. D'autre part, si l'on ajoute à cela les 66,000 Québécois inscrits à des cours de formation, on en arrive à un total de quelque 118,400 Québé-

cois bénéficiant directement des divers programmes destinés soit à la procédure d'emplois, soit à assurer aux travailleurs une formation subventionnée qui devra leur permettre d'avoir accès à de meilleurs emplois. Je pense bien, monsieur le président, que cela va un peu contre ce que l'on a entendu tout à l'heure des députés de l'opposition. Je vais continuer encore. Les programmes fédéraux mettaient également l'accent sur l'aide aux femmes, aux autochtones, aux handicapés et en général à tous ceux qui ont besoin d'une assistance spéciale pour obtenir et ensuite conserver un emploi. Dans le domaine de la formation, les cours destinés aux femmes dans les métiers habituellement occupés par des hommes ont profité cette année à 620 Québécois. De même 513 autochtones du Québec ont suivi des cours spéciaux de formation, dont plusieurs dans la région de la Côte-Nord et dans la région de l'Abitibi.

Dans l'ensemble, tous les cours de formation ont profité à 333,638 Canadiens, dont encore une fois, une soixantaine de mille sont dans la province de Québec. Je voudrais encore signaler, en passant, que le gouvernement fédéral, par le biais du fonds de l'assurance-chômage, verse d'importantes contributions à des programmes de formation, par exemple, celui du travail partagé qui vient d'être relancé par le ministre actuel de l'Emploi et de l'Immigration qui a, comme le signalait tout à l'heure l'honorable député de Joliette, peut-être dans certains programmes maintenu les activités de ses prédécesseurs, mais certainement pas celles qui avaient été faites par l'ancien ministre de l'Emploi et de l'Immigration, lorsque l'honorable député de Joliette était ministre des Approvisionnement et Services, parce que le ministre actuel ne cesse d'insister à l'intérieur du Cabinet et de cette Chambre pour accentuer la présence du gouvernement canadien dans les programmes de formation et d'emplois directs et je suis sûr qu'il va nous réserver au cours des prochaines semaines, et des prochains mois, encore d'autres actions qui sont encore aussi concrètes que celles qu'il a accomplies depuis les deux dernières années.

On sait que j'ai eu l'honneur d'être le secrétaire parlementaire du ministre pendant deux ans. Je peux dire que son dévouement à la cause de la création d'emplois et de la formation n'est pas dû seulement à la rhétorique de l'opposition, mais à un engagement profond de sa part, parce qu'on reconnaît qu'il y a de la difficulté dans le marché du travail à l'heure actuelle, et c'est pour cela que le gouvernement prend des actions concrètes, au lieu de tout simplement employer de la rhétorique pour faire de la propagande. Pour l'année financière actuelle, l'assurance-chômage contribue dans la mesure de 200 millions de dollars pour des programmes de formation, dont 41,800 sont allés encore une fois dans la province de Québec. En matière de location de fonds, signalons encore que le gouvernement fédéral va dépenser au cours de l'année financière 1981-1982 \$1,074,400 pour des divers programmes reliés au marché du travail, dont, encore une fois, tout près de 300 millions de dollars iront à la province de Québec, ce qui inclut 185.2 millions de dollars pour la formation des travailleurs de cette province.

On peut donc conclure dans un premier temps, sans nier l'existence des difficultés économiques qui ne sont pas par ailleurs particulières au Canada puisque le chômage est, par exemple, un problème beaucoup plus aigu dans d'autres pays, que des programmes considérables et efficaces existent pour